



# Internet Gazette

Site : <http://aviquesnel.free.fr/Mederic>

31 mars 2008

Numéro 71

## Sommaire

<i>Le boom des données numériques produites dans le monde en 2007.....</i>	<i>1</i>
<i>Orange propose 20 chaînes de TV par le web à ses abonnés.....</i>	<i>2</i>
<i>Utiliser le wifi de son voisin futur délit ?.....</i>	<i>2</i>
<i>Que faire quand l'icône de la corbeille reste remplie sous Vista ?.....</i>	<i>3</i>
<i>Les meilleures vidéos de YouTube.....</i>	<i>4</i>
<i>Un relais pour étendre son réseau WiFi.....</i>	<i>4</i>
<i>Comment fut piégé le gouverneur du New Jersey.....</i>	<i>4</i>
<i>Avec MyLoki, indiquez au monde l'endroit où vous êtes de façon automatique.....</i>	<i>5</i>
<i>Free: l'assistance de proximité disponible en Province.....</i>	<i>5</i>
<i>Onze sites pour suivre l'actualité différemment.....</i>	<i>6</i>
<i>Antenne GPS.....</i>	<i>8</i>
<i>Internet un réflexe quotidien pour les Français.....</i>	<i>8</i>
<i>Quaero, le moteur de recherche européen.....</i>	<i>8</i>
<i>Windows Xp : quelques commandes terminal bien pratiques.....</i>	<i>10</i>
<i>Enfin une solution simple pour incruster des sous titres srt sur un Divx.....</i>	<i>11</i>
<i>P4P : le P2P plus rapide que le P2P.....</i>	<i>11</i>
<i>Le SNEP irlandais traîne le plus gros FAI du pays en justice.....</i>	<i>12</i>
<i>La loi Olivettes devant le Conseil d'Etat cette semaine.....</i>	<i>12</i>
<i>La Suède veut renforcer son dispositif contre le piratage.....</i>	<i>13</i>
<i>Lutte contre le peer-to-peer au Japon.....</i>	<i>13</i>
<i>Lutte anti-piratage les FAI grincent des dents face au filtrage Internet.....</i>	<i>14</i>
<i>Riposte graduée les pirates recevront une lettre recommandée.....</i>	<i>14</i>
<i>Attention pour les utilisateurs d'emule.....</i>	<i>15</i>
<i>eMule: l'industrie culturelle sauve le réseau P2P d'une attaque !.....</i>	<i>16</i>

## Le boom des données numériques produites dans le monde en 2007

L'univers numérique est en expansion perpétuelle. Le cabinet IDC vient de publier une [étude](#), commandée par l'entreprise américaine EMC,

spécialisée dans la gestion de données, sur la quantité globale de données numériques produites dans le monde. Qu'il s'agisse de photographies, de vidéoclips ou d'e-mails, l'"Homo numericus" a créé, en 2007, 281 milliards de gigaoctets (Go) de données, soit 45 Go par être humain. En 2011, la masse totale devrait s'élever à 1 800 milliards de gigaoctets, dix fois plus qu'en 2006.

D'après les estimations d'IDC, l'année 2007 marque un tournant dans la croissance des données numériques. "Pour la première fois, nous sommes dans une situation où nous ne pouvons plus emmagasiner l'information que nous créons, même si nous le voulions", expliquent les rapporteurs. De fait, les capacités de stockage mondiales, estimées à 264 milliards de gigaoctets en 2007, sont inférieures aux volumes

produits. L'écart devrait d'ailleurs largement se creuser dans les prochaines années. Certes, certaines informations telles que celles générées par la téléphonie ou la radio sur Internet n'ont pas vocation à être fixées sur des supports physiques. Mais une telle tendance ouvre littéralement une nouvelle ère de l'immatériel.

Des courriels de quelques Ko aux DVD de plusieurs gigaoctets... Si l'ensemble des données est hétérogène, leur croissance s'explique avant tout par l'essor de l'image numérique. Les appareils photographiques se démocratisent. Pour 2006, le cabinet IDC estime que plus d'un milliard d'appareils peuvent faire des photos ou des vidéos.

### "OMBRE DIGITALE"

Les nouvelles résolutions des appareils multiplient également la taille des fichiers créés. *"Une seule image obtenue à partir d'un appareil de 5 mégapixels peut peser jusqu'à 40 mégaoctets"*, souligne le rapport. L'équipement progressif en postes de télévision numérique devrait aussi créer de nouveaux besoins : leur nombre devrait dépasser 500 millions, fin 2011.

Outre les équipements, les échanges de données sur Internet contribuent également à augmenter le volume total des fichiers. Quel est le poids réel d'un simple courriel accompagné d'une pièce jointe de 1 Mo, adressé à quatre collègues de bureau ? En additionnant les enregistrements sur les différents serveurs où transite l'e-mail ainsi que les fichiers temporaires, IDC

évalue qu'un tel processus occupe plus de 50 Mo.

*"Sur l'ensemble des données digitales créées, moins de la moitié peut être attribuée à l'activité des utilisateurs"*, précise également le cabinet d'études. *"Le reste constitue une ombre digitale, composée d'images de surveillance, d'historiques de recherches sur Internet, ou de listes de transactions financières"*, poursuit-il. Cette part obscure des données numériques doit également se développer. *"La plupart des caméras de surveillance sont encore analogiques. Mais le nombre de caméras numériques double chaque année"*, affirme IDC, rappelant qu'un sujet britannique est déjà susceptible d'être photographié 300 fois par jour.

Le contrôle des données numériques, par leur nature sensible, comme par leur volume grandissant, va devenir un enjeu majeur.

**Laurent Checota**  
LEMONDE.FR | 19.03.08 |

## **Orange propose 20 chaînes de TV par le web à ses abonnés**

*A l'image de Free qui a rendu un bouquet de chaînes gratuites disponible directement sur son portail Free.fr en août 2007 (réservé aux abonnés), l'opérateur Orange a informé lundi les abonnés à son service d'accès à Internet qu'ils pourront accéder depuis leur ordinateur à 20 chaînes de télévision depuis le site Orange.fr, à partir du 24 avril. Le service, disponible dans la rubrique "Guide TV", est*

*accessible en se connectant avec son identifiant Orange, ou un compte secondaire attaché à l'abonnement. Une seule connexion simultanée par compte est autorisée.*

*Le service, réservé aux abonnés de la France métropolitaine qui disposent d'au moins 512 Kbps de bande passante, tourne sous Windows, Mac OS ou Linux, grâce notamment à sa compatibilité avec VLC. Les chaînes offertes sont :*

- VOD barker
- France 2
- France 3
- Orange Sport
- France 5
- BBC World
- Poker Channel
- Direct8
- France 24
- Demain
- Liberty TV
- Fashion TV
- LCP- PS
- France 4
- BFM TV
- I Télé
- Trace TV
- TV 8 Mont Blanc
- Art Channel
- France O

## **Utiliser le wifi de son voisin futur délit ?**

La semaine dernière, Leroy E. Myers, sénateur américain du Maryland a déposé un projet de loi consistant à punir toute utilisation intentionnelle, sans autorisation, d'une connexion wifi. Un crime qui sera assimilé à du piratage informatique pur et simple. Leroy explique qu'il souhaite faire punir ceux qui utilisent des connexions sans y

avoir été autorisé prenant l'exemple d'un habitant du Michigan accusé de lire ses emails depuis le parking d'un café. Bilan, le "dangereux" pirate risquait jusqu'à 10'000 dollars d'amende et 5 ans de prison ferme. Après avoir plaidé coupable, le "pirate" va participer à 40 heures de travail communautaire, payer une amende de 400 dollars et va être contrôlé durant 6 mois. S'il recommence, direction la case prison. Le projet de loi de Leroy E. Myers propose 3 ans de prison et une amende de 1.000 dollars. L'idée de sécuriser la connexion n'a même pas été survolée par le politicien.

L'utilisation abusive d'une connexion sans fil est devenu un sport international. Nous vous expliquions, en août dernier, comment un homme avait été arrêté par la police anglaise, en pleine rue. A la différence d'un voleur de sac à main ou de téléphone portable, le "voleur" de connexion sans fil a le mérite de ne pas bouger. L'homme de 39 ans, tapait sur son ordinateur portable. Deux agents de police vont l'arrêter. Motif ? Soupçon de vol d'une connexion sans fil. Au Royaume-uni, le pirate de wifi tombe sous le coup de la loi Communications Act 2003. Le pirate anglais avait écopé, à l'époque de 736 € d'amende et de 12 mois de mise à l'épreuve.

Un juin dernier, le Centre d'Expertise Gouvernemental de Réponse et de Traitement des Attaques informatiques (CERTA) diffusait une alerte de sécurité sur une autre forme de danger du wifi. Les pros de l'informatique du Secrétariat Général de la Défense Nationale s'inquiétaient des

cadres numériques utilisant le wifi pour afficher des photos.

Lors de cette même période était éditée la 6ème édition d'une étude de RSA sur les connexions sans fil. Cette étude couvrait de grandes capitales mondiales. 20 % des connexions parisiennes n'étaient pas sécurisées. 19 % pour Londres et 24 % pour New-York). Seuls 41 % des réseaux sans fil d'entreprises disposaient, en juin 2007, d'une méthode de cryptage adéquate ; 13% des réseaux sans fil détectés laissent apparaître leurs paramètres par défaut.

## **Que faire quand l'icône de la corbeille reste remplie sous Vista ?**

*Sous Vista, il peut arriver que l'icône de la corbeille reste remplie alors même que la corbeille semble vide. Un problème lié à la présence de fichier système protégé. Voici une opération très simple pour réparer la situation et revenir à une corbeille vraiment vide...*



*Si l'icône de la corbeille demeure remplie alors même*

*qu'elle semble ne contenir aucun fichier, procédez ainsi:*

- Cliquez du bouton droit sur la corbeille et choisissez "Vider la corbeille" (si l'option apparaît)
- Ouvrez le menu **Démarrer** et saisissez dans le champ de recherche "options"
- Cliquez sur **Options des dossiers**
- Ouvrez l'onglet **Affichage**
- Cochez l'option "Afficher les fichiers et dossiers cachés"
- Décochez la case "Masquer les fichiers protégés du système d'exploitation"
- Cliquez sur **OK**
- Ouvrez de nouveau le menu **Démarrer** et cliquez sur **Ordinateur**
- Double-cliquez sur **C:**
- Sélectionnez le dossier "\$Recycle.Bin"
- Cliquez dessus du bouton droit et choisissez **Supprimer**
- Cliquez sur **Oui** dans l'alerte "Supprimer le dossier"
- Cliquez sur **Continuer** dans l'alerte "Accès au dossier de destination refusé"
- Cliquez sur **Continuer** pour accepter l'élévation de privilèges (Contrôle de compte utilisateur)
- Cliquez sur **Oui** dans l'alerte "Supprimer le dossier"
- Cochez "Faire ceci pour tous les éléments actuels" et cliquez sur **Oui** (alerte "Supprimer le fichier")

*La corbeille retourne alors à son état normal.*

- Ouvrez le menu **Démarrer** et saisissez dans le champ de recherche "options"
- Cliquez sur **Options des dossiers**
- Ouvrez l'onglet **Affichage**
- Cochez l'option "Ne pas afficher les fichiers et dossiers cachés"
- Cochez la case "Masquer les fichiers protégés du système

d'exploitation"  
- Cliquez sur OK

## Les meilleures vidéos de YouTube

Pour la deuxième année consécutive, les [YouTube Awards](#) ont récompensé les meilleures vidéos publiées en 2007 sur le site de partage de vidéos en ligne. Pour chacune des douze catégories, les équipes de YouTube ont sélectionné dix films. Les internautes ont voté du 13 au 18 mars, avec comme résultat un palmarès varié et parfois surprenant.

A découvrir ici

[http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2008/03/21/les-internautes-recompensent-les-meilleures-videos-de-youtube\\_1026186\\_3236.html#ns\\_id=628863](http://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2008/03/21/les-internautes-recompensent-les-meilleures-videos-de-youtube_1026186_3236.html#ns_id=628863)

## Un relais pour étendre son réseau WiFi



La portée du signal WiFi n'étant pas toujours suffisante pour couvrir l'ensemble de la maison, Heracles propose

*d'étendre les possibilités de connexion avec la HWGEXT-54. Cette station relais permet en effet de diffuser le signal du réseau sans modification des paramètres (nom du réseau et clé de cryptage) ou de créer un point d'accès WiFi à partir du routeur filaire. Le constructeur se targue d'une installation facile (15 minutes) grâce à un assistant de configuration. Compatible avec les normes 802.11/b et g, elle s'accommode des clés Wep, WPA et WPA2. A noter qu'une version spécifique à la Livebox d'Orange, la HWGEXT-54-LB, est également commercialisée au même tarif de 50€.*

## Comment fut piégé le gouverneur du New Jersey

Les mésaventures d'Eliot Spitzer, l'ex gouverneur du New Jersey obligé de démissionner en raison de son intérêt pour les réseaux de call-girls révèlent que la prostitution en est à sa phase 2.0 et confirment le rôle des bases de données dans le contrôle social.

Jusqu'où la technologie ne va-t-elle pas se fourrer?

Plusieurs sites, dont [The Erotic Review](#), [My Red Book](#) et [Big Doggie](#), permettent aux prostituées d'[offrir leurs services](#) (comme NicoleCMT dont vous pouvez voir la photo) et aux clients de dire ce qu'ils en pensent. La reconnaissance exprimée par des clients extatiques permet d'en attirer d'autres qui se fient aux

recommandations de leurs pairs. Comme les vendeurs d'eBay, [les prostituées comptent maintenant sur le web pour promouvoir leur réputation](#). Pourquoi pas?

Le second aspect mis en valeur par le scandale Spitzer est en fait beaucoup plus inquiétant. Il concerne la façon dont le système conçu pour repérer les opérations de blanchiment d'argent, qu'il s'agisse de narcos, de terroristes ou d'autres activités jugées illicites, a permis de choper l'ex-gouverneur.

Le FBI s'est intéressé au réseau de prostitution parce qu'il avait procédé à des transferts d'argent important (jusqu'à 400.000 dollars). A l'inverse, il s'est intéressé à Spitzer parce qu'il avait multiplié les virements juste en dessous de 10.000 dollars (le seuil à partir duquel les banques américaines sont obligées de rendre compte d'une transaction bancaire). Considérée comme statistiquement suspecte, [cette donnée mise en valeur par les ordinateurs](#) a poussé les inspecteurs à s'intéresser à l'homme politique.

On apprend dans la foulée que le Financial Crime Enforcement Network du FBI (FinCEN) avait enregistré près de 5 millions d'activités suspectes au 30 juin 2007. Un nombre indéterminé provient en fait d'activités légitimes réalisées par des citoyens ordinaires (ayant les moyens).

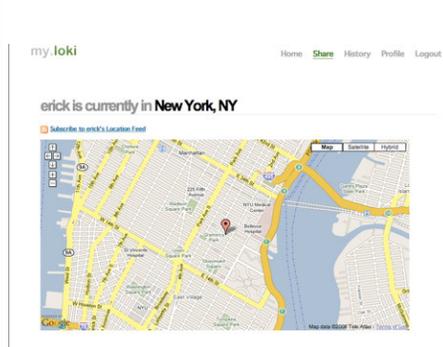
La partie vraiment inquiétante c'est que le FBI réunit des données (près de 700 millions d'entrées en août 2006) en provenant de plus de 50 sources

dans ce qu'ils appellent leur hangar à données ([Investigative Data Warehouse](#)). Les policiers affirment que 40% des individus suspectés d'activités terroristes sont apparus dans les données ainsi emmagasinées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2000 et le 30 juin 2006.

L'envers de cette médaille c'est qu'un tel croisement de bases de données différentes permet de savoir énormément de choses sur énormément de personnes. C'est d'ailleurs pour cela que le [Sénat avait fait capoter](#) un projet du même ordre (à l'échelle internationale), le Total Information Awareness de [l'amiral Poindexter](#).

A l'heure du data mining, nous devrions être particulièrement attentif à toute tentative de réunir de multiples bases de données et de croiser les informations dont elles disposent.

## **Avec MyLoki, indiquez au monde l'endroit où vous êtes de façon automatique**



Des sites comme Facebook et bien d'autres proposent une fonctionnalité qui indiquent

*l'endroit où vous vous trouvez. Le problème est que cela requiert de changer manuellement l'endroit à chaque fois que vous montez dans un avion. Voici un nouveau service qui propose une mise à jour automatique: MyLoki.*

*MyLoki est un site qui vient de Boston et se base sur SkyHook Wireless, la société derrière la technologie du style GPS /Wi-fi sur l'iPhone. SkyHook peut déterminer votre emplacement en fonction des routeurs WiFi les plus proches de votre ordinateur portable ou autre appareil mobile.*

*Après avoir téléchargé la barre d'outils Loki pour votre navigateur, le service vous localisera de façon triangulaire si vous êtes proches de HotSpots WiFi. Vous décidez ensuite comment diffuser l'information via une page du site MyLoki page qui montre où vous êtes ou en embarquant une carte sur votre blog.*

## **Free: l'assistance de proximité disponible en Province**

Après avoir couvert les arrondissements parisiens,

l'assistance Free de proximité s'étend en Province.

Après l'appel à la hotline, un technicien Free est chez vous dans les 2h.

Retrouvez ci-après le communiqué du Centre de Relation des Utilisateurs.

L'Assistance de proximité s'étend !

Fort de notre succès sur les arrondissements parisiens, la satisfaction des Freenautes constituant notre objectif premier, nous sommes heureux de vous annoncer la mise en place d'un pilote province. L'assistance de proximité est disponible à compter du lundi 17-03-2008 pour les villes suivantes :

- Lille-Roubaix-Tourcoing (59)
- Bordeaux (33)
- Nancy (54)
- Metz (57)
- Strasbourg (67)
- Clermont-Ferrand (63)

Cette assistance est destinée aux Freenautes qui rencontreraient une difficulté technique. Un technicien Free sera alors dépêché au domicile en moins de 2 heures si l'objet de l'appel ne peut-être résolu en ligne.

Le système des numéros dédiés ne change pas.

Pour les renseignements sur facture, règlements, livraison de Freebox, déménagement, migration vers le dégroupage total ou inscriptions à nos services, les conseillers du 3244 restent à votre disposition (temps moyen observé à titre indicatif : moins de deux minutes d'attente).

## **Onze sites pour suivre l'actualité différemment**

Coralie Cathelinais, Micro Hebdo (n° 516), le 18/03/2008 à 07h00

*Entre les journaux, la télé, la radio et Internet, les sources d'information sont légion. Mais peut-être cherchez-vous une actualité traitée différemment, avec une liberté de ton, des news inédites et sans concession ? C'est à ce genre d'exigences que veulent répondre ces sites dits indépendants qui fleurissent sur le Net.*

*A leur origine, des journalistes, des intellectuels, des experts qui ne veulent plus être tributaires des choix éditoriaux dictés par leur hiérarchie ou subir les pressions des financiers ou des pouvoirs politiques. Certains ont donc fait le pari de lancer un site d'information dénué de publicités, seule manière pour eux de s'assurer une indépendance éditoriale.*

*Ces sites font aussi la part belle au journalisme citoyen. L'actualité n'est pas seulement le fait d'une « intelligentsia », les citoyens constituent un réseau d'informateurs hors pair et chacun est invité à relater des faits dont il a pu être témoin. Il peut s'agir d'articles, de photos ou de films pris avec un téléphone. Bien sûr, pour éviter la publication d'articles diffamants ou infondés, ces sites sont dotés d'un comité de relecture, qui a droit de regard pour que l'article soit mis en ligne selon les règles édictées par le site. Tous ne possèdent*

*donc pas la même qualité éditoriale, certains privilégiant les opinions, le cinglant, les images chocs aux enquêtes approfondies.*

*Néanmoins, ces sites gagnent petit à petit la reconnaissance de leurs pairs. Les articles du Bondyblog et d'AgoraVox sont désormais repris sur le portail de Yahoo!. Mieux, les infos dévoilées par Rue89 et Bakchich sont couramment citées dans la presse traditionnelle.*

[www.rue89.com](http://www.rue89.com)

*Ce sont d'anciens journalistes de Libération qui ont lancé Rue89, il y a bientôt un an. Leur volonté : créer un espace à trois voix, où journalistes, experts ou passionnés, et internautes, peuvent s'exprimer, réagir et confronter leurs points de vue. Avec, pour résultat, un site d'information bouillonnant, où l'actualité internationale du Kosovo côtoie celle des cités, en étant parsemée de sujets plus légers sur le sport ou la culture. Les modes de traitement sont, eux aussi, variés, puisque se mêlent des témoignages, des dossiers, des enquêtes, des études commentées, mais aussi des photos et des reportages en vidéo*

[www.six35.fr](http://www.six35.fr)

*L'ambition affichée de six35 est grande : créer un « JT participatif, alternatif, gratuit, citoyen et politique », rien de moins ! Pour vous faire votre opinion sur ce nouveau JT du Web, connectez-vous le jeudi, à 18 h 35, et suivez-le en direct. Ou alors, consultez les journaux déjà archivés depuis son*

*lancement, en début d'année. Pour l'heure, il semble que ce jeune média soit en dessous de ses ambitions. Sa réalisation n'est pas en cause, même si le phrasé de la présentatrice est un peu hésitant. Mais il pêche surtout par le manque d'originalité des sujets, pour la plupart repris depuis d'autres médias du Net.*

[www.bakchich.info](http://www.bakchich.info)

*Avec ses caricatures et ses jeux de grisaille, la Une de Bakchich Info a un faux air du Canard Enchaîné. Ce quotidien annonce vouloir « enquêter aux marges de l'actualité, emprunter les chemins de traverse ». Avec un brin d'autodérision, le canard affirme que sa rédaction « compte des jeunes et des moins jeunes, des pros de la télé et d'autres venus de la presse écrite, des libéraux sans foi ni loi et de dangereux gauchistes ». Il ne faut donc pas s'étonner de voir beaucoup d'informations virulentes et des scoops concernant nos têtes dirigeantes. Le fil d'actu est en libre consultation, l'hebdo à télécharger nécessite un abonnement (35 euros par an) ou peut être acheté au numéro pour 1 euro.*

[www.lepost.fr](http://www.lepost.fr)

*C'est une filiale du grand quotidien Le Monde qui est l'investigateur de ce journal d'information généraliste lancé cet automne. Le Post possède sa propre équipe rédactionnelle pour enrichir ses pages, mais compte aussi sur la collaboration des internautes. Le site est animé, le fil d'actu*

reste rarement sans bouger plus de dix minutes.

Mais on peut lui reprocher de manquer d'originalité : nombre des news sont inspirées d'articles provenant d'autres sites, de magazines ou encore sont des dépêches d'agence. Le flux n'est ni thématisé ni hiérarchisé : pour s'y retrouver dans cet amoncellement, les news peuvent être triées selon leur appartenance à des groupes géographiques ou thématiques, ou selon le contributeur...

[www.bondyblog.fr](http://www.bondyblog.fr)

C'est un enchaînement de circonstances qui a conduit à la mise en ligne de Bondy Blog : le blog a été lancé par des journalistes suisses venus témoigner des violences qui frappaient les banlieues, en novembre 2005. Au bout de trois mois, ce sont les habitants, principalement de Seine-Saint-Denis, qui ont repris le flambeau.

Depuis, ils alimentent quotidiennement le blog, et racontent la vie des quartiers dans l'espoir de faire remonter leur voix à l'échelle nationale. Leurs connaissances du quartier et des habitants permettent de publier des témoignages qu'aucun autre média n'aurait pu obtenir. Le succès du blog est tel, qu'une antenne sur Marseille et Neuilly-sur-Seine vient d'être lancée.

<http://desourcesure.com>

Difficile de classer ce site dans une catégorie... C'était d'ailleurs un peu l'ambition des concepteurs de Desourcesure qui ont voulu jeter « par-dessus

bord les pratiques et les habitudes, et tout ce qu'on enseigne depuis des lustres sans plus savoir pourquoi ». Ce qui est sûr, c'est qu'il s'agit d'un quotidien, à vocation généraliste, qui se fait fort de dénicher des vidéos compromettantes, déroutantes ou insolites. Et l'ironie est omniprésente dans les commentaires censés décrypter ces images. Au final, Desourcesure est une source d'information alternative, mais sa conception et sa mise en page rendent sa consultation un peu pénible.

[www.acrimed.org](http://www.acrimed.org)

Acrimed est une association de critique des médias, qui multiplie les alertes contre les tentatives de marchandisation de l'information, de la culture et du divertissement. Son site n'est donc pas un journal que l'on lit pour découvrir les dernières news, mais pour aiguïser son esprit critique face au déferlement d'informations que l'on subit.

Sur un rythme quotidien, l'association dénonce, par exemple, la censure de débat démocratique autour du traité de Lisbonne, les remous qui agitent certains groupes de presse... C'est certes très instructif, l'argumentaire est bien construit, mais on y gagnerait en compréhension avec un traitement moins dense des informations.

[www.webtrotteurs-quartiers.org](http://www.webtrotteurs-quartiers.org)

Le projet des webtrotteurs est destiné à développer, chez les jeunes de 15 à 25 ans, un regard critique sur les médias et l'information. Ils sont donc

invités à devenir acteur de l'Internet citoyen en élaborant eux-mêmes des reportages, où le multimédia occupe une place prépondérante.

Ces webtrotteurs, qui peuvent être aussi bien de France, du Québec, ou du Sénégal, s'intéressent aussi bien à des événements culturels qu'à des sujets d'actualité, ou à des phénomènes de société. Mais leur ambition n'est pas de fournir un panorama complet de l'actualité. Aussi, la mise à jour du site n'est-elle pas très régulière

[www.mediapart.fr](http://www.mediapart.fr)

C'est au cours du mois de mars que Mediapart devrait ouvrir ses portes. La Une du journal est cependant déjà en activité depuis quelques semaines. Ce journal, qui vise la « qualité, l'indépendance, la pertinence, l'exclusivité », a opté pour un modèle économique payant pour atteindre ses objectifs. L'abonnement sera de 9 euros par mois, les étudiants et chômeurs bénéficiant d'un tarif réduit de 5 euros.

[www.indymedia.org/fr](http://www.indymedia.org/fr)

Ce réseau fédère des médias indépendants d'Europe, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine... Son but est d'offrir des informations et des récits exacts et passionnés. Il faut donc vous attendre à un traitement assez mordant de l'actualité. Pour la France, il existe une antenne à Lille et à Paris.

[www.contreinfo.info](http://www.contreinfo.info)

Contre Info se concentre aussi

bien sur l'actualité française qu'internationale. Estimant que les mêmes points de vue d'experts sont répétés à satiété, *Contre Info* veut diffuser en France des opinions non occidentales et donner la place aux infos passées sous silence non diffusées par les médias.

[www.rezo.net](http://www.rezo.net)

Ce portail agrège les contenus de divers blogs et de sites retenus pour leur intérêt par leurs fondateurs. Le mélange est détonant : on y trouve des news extraites de Bakchich, d'Acrimed, du Monde diplomatique ou de médias moins connus comme L'En dehors, une revue anarchiste.

## Antenne GPS

Voici l'antenne GPS que s'apprête à sortir Spectec, alors là, on a vraiment un choc :



Oui, vous avez bien vu : c'est une carte SD.

On imagine d'ores et déjà la cible : les smartphones sans GPS ou les ultra-portables (d'ailleurs j'en veux bien une pour mon Vaio ;-).

Mais quand même, on se demande comment un si minuscule bout de plastique est capable de trianguler plusieurs satellites...

Ce nouveau gadget est annoncé pour début 2008. Gageons qu'il sera rapidement dépassé...

## Internet un réflexe quotidien pour les Français

Internet est devenu « un réflexe quotidien » pour les quelque 30 millions d'internautes que comptait la France à la fin 2007, à en croire Médiamétrie dans sa radiographie annuelle des usages de l'internet. Selon ce rapport, près de 8 internautes sur 10 (77,2 %) se connectent tous les jours ou presque, contre 73,6 % en 2006, et ils y consacrent désormais presque une heure quotidiennement (52 minutes).

Sans surprise, le développement du haut débit explique ces habitudes, précise Médiamétrie : 93,4 % des abonnés disposent d'un forfait haut débit, soit trois fois plus qu'il y a trois ans. Le déploiement de l'ADSL « stimule celui des offres triple play qui combinent internet, télévision et téléphonie fixe : en France près de 2,5 millions de foyers (28 % des foyers internet) s'y sont convertis », note le rapport. Par ailleurs, 10,2 millions d'individus

pratiquent l'internet mobile, soit un utilisateur mobile sur quatre.

Au regard des usages, la vidéo en ligne confirme sa progression : sur le dernier trimestre 2007, près de 13 millions d'internautes ont consulté des contenus vidéo sur internet, soit une augmentation de l'audience de 40 % par rapport à la fin 2006. « Fin décembre 2007, près de 1,9 million d'internautes ont visité un des deux leaders des sites de partage vidéo, YouTube et Dailymotion. »

Autre tendance de fond, qui n'est pas non plus une surprise : le [développement des réseaux sociaux](#). Avec un chiffre emblématique : Facebook est passé de 241 000 visiteurs uniques en juillet à près de 2 millions en décembre 2007.

## Quaero, le moteur de recherche européen

[Estelle Dumout](#), publié le 21 mars 2008

Quaero dispose enfin d'un budget de fonctionnement. Appuyé sur 24 partenaires privés et publics, le programme s'articule autour de cinq projets consacrés aux contenus numériques. Les explications de Pieter Van der Linden, responsable du programme.

Quaero est finalement sur les rails. Présenté en 2005 par Jacques Chirac comme la relève européenne dans le secteur de la recherche face à l'hégémonie de Google, le projet a eu du mal à donner corps aux annonces. Surtout en matière de coopération européenne :

Quaero était censé à l'époque redonner un peu de souffle à une relation franco-allemande qui battait de l'aile.

Mais la réalité s'est rapidement imposée : à la fin de 2006, le projet perd le soutien de ses [partenaires allemands](#). Depuis on attendait de savoir ce qu'il allait advenir de Quaero. Ses dirigeants viennent d'obtenir [l'aval de la Commission européenne](#) pour une subvention de 99 millions d'euros que veut lui accorder l'État français.

L'occasion de revenir sur ce projet qui rassemble 24 partenaires, entreprises et organismes publics. Il dispose d'un budget global de 199 millions d'euros sur cinq ans et devrait mobiliser environ 300 personnes. Mais Quaero a-t-il les moyens de lutter contre Google qui a dépensé 2,1 milliards de dollars en R&D en 2007 ?

Les équipes et les entreprises impliquées seront mobilisées autour de cinq grands projets. Le premier est la numérisation et l'enrichissement de contenus, mené par l'entreprise Jouve, qui vise à fournir des services et des logiciels en particulier pour les bibliothèques. Le deuxième porte sur la gestion des médias numériques, et est géré en partenariat par Thomson et l'Ina.

Thomson est également le porteur du troisième projet sur la vidéo personnalisée. La start-up française Exalead pilotera, de son côté, le volet purement moteur de recherche multimédia, tandis que France Télécom s'attachera à développer la nouvelle génération de services d'accès aux contenus audiovisuels, via les portails PC et mobiles.

Pieter Van der Linden, « Program Manager » pour Quaero et représentant Thomson, apporte des précisions pour ZDNet.fr.

### **ZDNet.fr - Pourquoi a-t-il fallu si longtemps pour que Quaero prenne enfin une tournure concrète ?**

**Pieter Van der Linden** - Il nous a fallu quasiment deux ans et demi pour concevoir le projet, structurer le programme, préparer son exécution, puis obtenir les approbations de l'État français puis de l'Union européenne. La coopération avec l'Allemagne a ensuite pris du temps, et a été difficile à réaliser en raison de calendriers différents. Les industriels allemands ont alors suivi leur propre objectif, avec un éclairage différent, plus porté sur la sémantique, le *knowledge management*, tandis que côté français, nous nous orientons plus vers le multimédia. Face à cette dérive des deux thématiques, il nous a semblé plus logique de mettre en place deux programmes indépendants, avec une structure de coordination légère plutôt qu'essayer de faire coopérer deux équipes avec des objectifs différents.

### **Cela signifie-t-il qu'il n'y a plus aucune coopération franco-allemande ?**

Quaero se compose de cinq projets et d'un socle commun de recherche et de technologie, pour mutualiser le savoir-faire entre la France et l'Allemagne. Nous avons une volonté forte de créer des ateliers communs, pour échanger nos avancées. De plus, les projets applicatifs ont une forte synergie des deux côtés du Rhin.

Par exemple, dans le cas de Jouve, il y a en face le projet

allemand Contentus, mené par la Deutsche Nationalbibliothek (DNB, l'équivalent de la BNF pour la France), qui travaille sur les mêmes perspectives. Mon rôle en tant que program manager est de créer un climat favorable pour qu'il y ait de plus en plus de synergies entre toutes les composantes. Et pour aider à trouver les bons termes pour échanger la propriété intellectuelle.

### **Quelles traductions concrètes le grand public verra-t-il de Quaero ?**

Sur les cinq projets, les deux derniers, ceux menés par Exalead et France Télécom auront une conséquence directe pour les utilisateurs. Par exemple, Exalead propose un moteur de recherche essentiellement textuel et pourra bénéficier via Quaero des développements multimédias pour étendre peu à peu ses fonctionnalités pour ses visiteurs. De même pour France Télécom, qui pourra rajouter des fonctionnalités sur son portail Orange et ses services mobiles.

Le projet consacré à la vidéo personnelle, piloté par Thomson, cible plus particulièrement les opérateurs télécoms. Nous allons leur proposer d'améliorer les technologies de télévision par ADSL pour permettre aux utilisateurs de personnaliser les contenus. Un abonné pourra, par exemple, se créer un profil, et recevoir sur une chaîne les informations vidéo susceptibles de l'intéresser. L'utilisateur tirera un bénéfice direct de cette technologie, mais elle sera déployée par Thomson chez ses clients opérateurs.

Les deux premiers projets (Jouve et Thomson/INA) sont

consacrés à des outils professionnels, destinés à améliorer le contrôle des professionnels sur les contenus, en leur fournissant plus d'informations plus rapidement. Elles non plus ne seront pas mises directement dans les mains des utilisateurs grand public.

### **Quel est le calendrier qui a été fixé ?**

Il y a des calendriers de développement des logiciels, puis des calendriers de mise à disposition des services. Nous allons faire au mieux pour que les technologies soient disponibles rapidement, mais nous n'avons pas fixé de dates. Il faut se souvenir que Quaero n'est pas un projet de développement, mais de recherche et développement : il se déploie dans un domaine incertain, pour lequel personne ne saura dire quelle sera la structure du marché dans cinq ans. Nous nous attaquons à des problèmes techniques en friches, et nous pouvons seulement dire qu'il y aura des avancées qui seront disponibles au fil des cinq ans à venir.

### **Dans un marché si mouvant, Quaero dispose-t-il justement d'assez de réactivité, face à Google, Yahoo ou Microsoft ?**

Nous ne sommes pas directement un concurrent de Google, nous sommes un projet qui vise à développer des produits dont la recherche et l'analyse des données sont un des concepts. Quaero est constitué de 24 partenaires, qui ont tous des compétences très grandes, et peuvent se comparer favorablement à ce qui se fait ailleurs dans le monde, dans leur domaine respectif.

De plus, on ne part pas de rien, Quaero n'agit pas comme un créateur, mais plutôt comme un accélérateur de recherche. D'ailleurs un de nos points forts est que nous avons travaillé sur l'articulation entre un domaine d'application soumis aux changements de modèle économique et les structures de recherche. Nous avons mis au point des procédures d'ajustement pour réussir à répondre aux demandes et contraintes des uns et des autres.

Par [Estelle Dumout](#), ZDNet France

## **Windows Xp : quelques commandes terminal bien pratiques**

*On en a toujours besoin à un moment ou un autre, voici une petite liste de commandes bien utiles en mode shell sous Windows XP.*

*D'abord pour lancer la boîte "Exécuter" on fait "Touche Windows" puis "R".*

*Ensuite il suffit de saisir la commande désirée :*

**Calc** - la calculette  
**Charmap** - la table des caractères disponibles (police par police).

**Chkdisk** - pour réparer des fichiers endommagés sur votre disque.

**Cleanmgr** - pour nettoyer un disque

**Clipbrd** - pour voir le presse-papier

**Cmd** - ouvre un terminal (cmd.exe)

**Control** - ouvre le panneau de configuration

**Debug** - pour debugger en assembleur (geek !)

**Defrag** - pour défragmenter un disque (il y a mieux en freeware)

**Dxdiag** - utilitaire de diagnostic DirectX (pour les gamers)

**Explorer** - l'explorateur Windows

**Ftp** - hé oui, pas besoin de Filezilla, Windows le fait (bon, c'est rustique)

**Hostname** - affiche le nom de l'ordinateur (trop fort !)

**Ipconfig** - toute l'info de votre config réseau (essentiel)

**MMC** - Microsoft Management Console (encore faut-il avoir quelque chose à manager)

**Msconfig** - configuration des fichiers de démarrage (essentiel)

**Msiinfo32** - Informations système

**Netstat** - Affiche les connexions réseau actives (à faire depuis un terminal)

**Nslookup** - Affiche votre serveur DNS ([OpenDNS](#) bien sûr ;-)

**Ping** - Est-ce que ce \*\*\*\* de serveur est up ou pas ?

**Regedit** - l'éditeur de registre (essentiel)

**Sfc /scannow** - vérifie les fichiers système (entrer toute la commande)

**Sndrec32** - enregistre un son avec un input audio

**Sndvol32** - contrôle du volume  
**Sysedit** - édition en mode texte des fichiers de boot (config.sys, autoexec.bat, win.ini, etc.)

**Taskmgr** - le gestionnaire de tâche (utile si Alt ou Supp sont inopérants sur votre clavier)

**Telnet** - comme son nom l'indique

**Tracert** - comme traceroute sous linux : explique le chemin

## Enfin une solution simple pour incruster des sous titres srt sur un Divx

Il existe un logiciel très simple qui permet de réencoder un film divx avec ses sous-titres pour être lu sur une platine de salon: [Pocket Divx Encoder](#).

A la base ce logiciel en fait bien plus, car sa fonction première est de réencoder les Divx dans toutes sortes de formats de lecteurs mobiles ([Archos](#), [iRiver](#), etc).

Concrètement, pour utiliser le logiciel pour incruster vos sous-titres, rien de plus simple :

- 1 - Vous téléchargez vos sous-titres au format SRT (le plus commun et de loin)
- 2 - Vous téléchargez le Divx (qui correspond) sur les Newsgroups, Bittorrent, eMule ou le réseau qui vous chante.
- 3 - Vous ouvrez le Divx dans Pocket Divx Encoder
- 4 - Vous précisez le fichier de sous titres (pas la peine s'il se trouve dans le même dossier que le Divx et qu'il porte le même nom, alors il est reconnu automatiquement).
- 5 - Vous lancez l'encodage

Et voilà...

## P4P : le P2P plus rapide que le P2P

*Le Peer-to-Peer plus rapide que le P2P, c'est possible. Grâce à un protocole développé par l'Université de Yale, Verizon et l'éditeur de solution P2P Pando ont prouvé la semaine dernière qu'il était possible d'accélérer sensiblement les transferts en pair à pair tout en faisant réaliser des économies substantielles de bande passante aux fournisseurs d'accès à Internet. Explications. Après quelques deux années de grande accalmie, le Peer-to-Peer est-il en passe de connaître une grande évolution technologique qui lui permettra d'être à la fois plus rapide et mieux accepté par les fournisseurs d'accès à Internet, à défaut de l'être par les industries culturelles ? Grâce à une carte du réseau réalisée en collaboration avec les opérateurs télécoms, et une modification des protocoles P2P traditionnels, il serait possible selon l'Université de Yale de réduire jusqu'à 50 % la facture de bande passante des FAI, et d'augmenter en moyenne de 60 % la vitesse des transferts.*

*Le principe d'un réseau de P2P traditionnel est très simple à comprendre. Chaque utilisateur du réseau installe chez lui un logiciel appelé "client", qui se connecte au réseau et communique la liste des fichiers qu'il possède et qu'il met en partage. Les autres utilisateurs, lorsqu'ils souhaitent télécharger un fichier, recherchent donc le fichier et leur logiciel client se charge de contacter un à un chacun des utilisateurs qui déclarent partager le fichier*

*voulu. Premiers arrivés, premiers servis. Vous pouvez ainsi télécharger un bout de film depuis Honk Hong, un autre depuis Paris, New York ou Mexico... multipliant ainsi le nombre de communications longue distance qui coûtent le plus cher aux fournisseurs d'accès à Internet, et qui sont généralement les moins rapides pour le téléchargement.*

L'architecture d'un réseau P2P traditionnel  
Partant de ce constant,



*l'Université de Yale a donc développé un protocole baptisé P4P qui reprend une idée simple sur le papier, et qui traîne déjà depuis de longues années comme un serpent de mer chez les développeurs de logiciels de P2P. Plutôt que de se connecter au hasard auprès de tel ou tel client, sans savoir où il est physiquement situé et à quel réseau d'opérateur il est connecté, le protocole P4P se base sur une carte du réseau obtenue avec l'aide des opérateurs eux-mêmes. Le client P2P basé sur P4P vérifie avant chaque connexion où se situe l'utilisateur, et se connecte en priorité aux clients qui sont le plus proche géographiquement de lui, et qui dans l'idéal partagent le même réseau. Un utilisateur de Free sur Paris se connecterait donc en priorité aux utilisateurs parisiens connectés au réseau de Free, tandis qu'un utilisateur*

sur Bordeaux abonné de Neuf Cegetel se connecterait plutôt aux girondins qui sont clients de Neuf.

On comprend bien que par ce système la vitesse de transfert serait sensiblement améliorée par la réduction de la longueur des tuyaux et l'évitement des goulots d'étranglement. Mais l'avantage premier est économique, pour les opérateurs. Lorsqu'un abonné de Free communique avec un autre abonné de Free, la bande passante entre les deux ne coûte presque rien au FAI, alors qu'il doit au contraire en principe payer pour profiter du réseau d'un opérateur concurrent ou étranger. Des accords de "peering" entre opérateurs permettent de limiter la facture, mais ils ne sont ni systématiques ni totalement gratuits pour l'opérateur qui connaît le plus de "déficit de bande passante" par rapport à l'autre. Avec le P4P, une part substantielle du trafic se ferait au sein du réseau interne.



L'architecture d'un réseau de type P4P

L'Université de Yale a présenté la semaine dernière à New York lors de la conférence de l'Association de l'Industrie du Calcul Distribué (DCIA), qui regroupe et défend les intérêts des sociétés spécialisées dans les architectures P2P, les résultats d'une étude de terrain sur la réalisation technique du protocole. Le chercheur Haiyong Xie s'est associé à

l'opérateur télécom américain Verizon et à l'éditeur du logiciel Pando, pour réaliser une étude "grandeur nature" du P4P. L'opérateur a fourni une carte de son réseau de fibre optique pour permettre à Pando de repérer les utilisateurs de son réseau et de les situer géographiquement, en voyant également les "routes" les plus rapides à emprunter entre deux utilisateurs.

## Le SNEP irlandais traîne le plus gros FAI du pays en justice

Responsabiliser les fournisseurs d'accès à Internet (FAI), voire même les hébergeurs, pour lutter contre le piratage en ligne, c'est la nouvelle idée fixe des industriels de la musique.

Tous les moyens sont bons pour faire pression sur eux. Y compris les traîner en justice, à l'instar de l'Irish Recorded Industry Association (IRIA), pendant irlandais du SNEP en France, qui poursuit Eircom, le premier fournisseur d'accès du pays.

Selon l'Irish Times, c'est le refus d'Eircom de mettre en oeuvre des technologies de filtrage pour prévenir le piratage qui a motivé la plainte de l'IRIA, à laquelle sont associées les quatre filières de major locales.

Ce n'est qu'une des nombreuses anichroches d'un bras de fer qui s'engage à l'échelle européenne : en Allemagne, où la société d'auteurs Gema a remporté une victoire en appel contre l'hébergeur Rapidshare, sommé de prévenir la mise à disposition d'oeuvres protégées sur ses

serveurs ; au Royaume-Uni, où le gouvernement réfléchit à une riposte graduée à la française ; en France, où sa mise en oeuvre se prépare ; et bien sûr à Bruxelles, où le lobbying de l'IFPI (Fédération internationale de l'industrie phonographique) auprès de la Commission européenne est intense.

## La loi Olivennes devant le Conseil d'Etat cette semaine

Selon un article des Echos paru vendredi, "le projet de loi dit «Olivennes» entre dans sa dernière ligne droite". Il affirme que "le texte passera la semaine prochaine devant le Conseil d'Etat", c'est-à-dire cette semaine. En revanche, il ne devrait pas être présenté au Parlement avant le mois de mai, et non en avril comme évoqué précédemment.

Le quotidien financier précise que "le filtrage constitue encore un point de blocage" dans l'élaboration du projet de loi relatif à la Haute Autorité pour la diffusion des oeuvres et la protection des droits d'auteur sur internet (Hadopi). Dans la dernière version connue du texte, une disposition qui permettait à la Haute Autorité d'ordonner des mesures de filtrage aux FAI a été supprimée à la demande des opérateurs. Elle prévoyait qu'à l'issue d'une procédure contradictoire administrative, la Hadopi pouvait "ordonner aux prestataires de services de communication au public en ligne toute mesure propre à prévenir ou à faire cesser une atteinte à un droit d'auteur ou à un droit voisin occasionnée par

le contenu d'un tel service". Un dispositif déjà prévu par la loi, mais confié aux juridictions civiles.

Dans le cadre des accords Olivennes, les fournisseurs d'accès à Internet se sont engagés "dans un délai qui ne pourra excéder 24 mois à compter de la signature du présent accord, à collaborer avec les ayants droit sur les modalités d'expérimentation des technologies de filtrage des réseaux disponibles mais qui méritent des approfondissements préalables, et à les déployer si les résultats s'avèrent probants et la généralisation techniquement et financièrement réaliste". Le soin du choix des mots n'engage en fait les FAI qu'à étudier la question du filtrage, sans aucune obligation de le mettre en place.

Le filtrage au niveau des FAI, cependant, est loin d'être le point le plus inquiétant du projet de loi Hadopi. Bien plus inquiétante est l'obligation générale de filtrage au niveau des abonnés à Internet, qui doivent s'assurer quels que soient leurs moyens et leurs connaissances techniques que personne n'utilise leur accès à Internet à des fins de téléchargement illégal. A défaut, leur abonnement pourra être suspendu pour un an, avec interdiction d'en souscrire un autre. Plus grave encore, les agents de l'Etat mis au service de l'Hadopi pourront obtenir l'identité des abonnés sur simple demande formulée aux FAI.

## **La Suède veut renforcer son**

## **dispositif contre le piratage**

Perçue comme un havre de paix pour les P2Pistes, la Suède devrait bientôt renforcer les moyens judiciaires de lutte contre les internautes qui s'adonnent au partage illégal de fichiers. Les tribunaux suédois devraient ainsi avoir bientôt la possibilité d'obliger un fournisseur d'accès à Internet à lui produire l'identité de P2Pistes présumés à partir de leur adresse IP, ont annoncé conjointement les ministres de la Culture et de la Justice du pays. Jusqu'à présent, le principe du respect de la vie des internautes était placé au dessus de la nécessité de lutter contre le partage de fichiers dans la hiérarchie judiciaire suédoise.

"Nous devons défendre les musiciens, auteurs, cinéastes et tous les autres titulaires de droits d'auteur pour qu'ils aient les droits sur leurs propres oeuvres", ont écrit les ministres de la Justice Beatrice Ask et de la Culture Lena Adelsohn Liljeroth dans une tribune publiée par le quotidien Svenska Dagbladet. "Les tribunaux devraient avoir la possibilité de demander à un fournisseur d'accès à Internet de donner au titulaire de droit d'auteur les informations sur qui avait une certaine adresse IP lorsqu'elle a été utilisée pour de la contrefaçon sur Internet".

En France, où les tribunaux peuvent déjà exiger l'identité des internautes dans le cadre de procédures pénales, le projet de loi Hadopi (dit "loi Olivennes") prévoit de confier à des agents de l'Etat cette possibilité, dans le cadre d'une simple procédure administrative. Dans un arrêt

remarqué, la Cour européenne de justice a affirmé fin janvier qu'il appartenait à chacun des Etats membres de définir eux-mêmes l'articulation entre la nécessité de lutter contre le piratage et celle de protéger la vie privée des internautes. Elle doit être guidée par le principe de proportionnalité.

En Suède, le piratage est surtout critiqué pour l'impunité dont faisait preuve le site de liens BitTorrent The Pirate Bay. Une situation qui pourrait évoluer après les poursuites officiellement engagées contre quatre administrateurs du site, qui compte entre 10 et 15 millions d'utilisateurs dans le monde.

## **Lutte contre le peer-to-peer au Japon**

*Le Japon a décidé de faire mieux que la France et l'Angleterre (qui ont un projet similaire) et de devenir le premier pays à bannir les utilisateurs qui partagent des fichiers sur Internet.*

*Etonnement, cette idée ne vient pas du gouvernement Japonais mais des fournisseurs d'accès, suite à de nombreuses pressions des industries de la musique et du films. Selon TorrentFreak, l'accord prévoit que les détenteurs de droits pourront suivre à la trace leurs fichiers sur Internet grâce à un logiciel spécial de détection puis notifieront les fournisseurs d'accès des enfreintes. Ceux qui partagent ces fichiers recevront une première mise en garde puis seront déconnectés d'Internet pour toute enfreinte suivante peut-être même définitivement.*

*Ce processus débutera en Avril avec notamment les "utilisateurs -partageurs" de Winny, le fichier le plus populaire au Japon.*

## **Lutte anti-piratage les FAI grincent des dents face au filtrage Internet**

Le projet de loi sur la lutte anti piratage initiée par les accords Olivennes en France avance. Selon Les Echos du 14 mars 2008, le texte a fait l'objet d'une réunion interministérielle hier, jeudi 13 mars, avant son examen par le Premier ministre François Fillon.

Le texte entend notamment créer la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (Hadopi). Elle aura notamment pour mission d'imposer le filtrage des flux de données aux fournisseurs d'accès. A condition de lever un certain nombre d'obstacles. D'abord, l'Hadopi devra recevoir un pouvoir d'injonction actuellement détenu par le président d'un tribunal de grande instance. La nouvelle loi s'en chargera.

Autre obstacle, obtenir le concours des opérateurs de l'intérêt du filtrage Internet. Si les acteurs des télécoms ont bien validé les accords Olivennes le 23 novembre 2007, ils restent sceptiques sur l'efficacité de la mesure. Selon la déléguée générale de l'AFA France, cité par le quotidien économique, les FAI "déployeront le filtrage si les résultats s'avèrent probants et la

généralisation techniquement et financièrement réaliste".

Avertissement par lettre recommandée

Le texte du projet de loi a également fait évoluer la méthodologie d'avertissement des internautes pris en flagrant délit de partage illégal de contenus protégés par le droit d'auteur. Selon ZDNet.fr, qui s'est procuré une version du document de travail, la loi introduirait l'avertissement par lettre (postale) recommandée avec accusé de réception envoyée dans un délai au contrevenant qui aurait ignoré les premières alertes par e-mail.

En cas de nouvelle récidive, l'internaute devrait choisir entre la suspension temporaire de son abonnement Internet de un ou six mois ou bien sa comparution devant un tribunal. Avec le risque de se voir suspendre d'accès au Net pendant un an (tout en continuant à payer son abonnement) sans avoir la possibilité de souscrire un abonnement chez un autre FAI. La suppression définitive de l'abonnement, précédemment évoquée dans les accords Olivennes, semble en revanche avoir disparu du projet de loi.

Le texte du projet de loi devrait passer devant le Conseil d'Etat en début de semaine prochaine qui pourrait rendre son avis fin mars ou début avril. Ensuite, il sera examiné par le Conseil des ministres avant d'être déposé au Parlement en mai en vue de l'adoption de la loi dans le courant de l'été.

## **Riposte graduée les pirates**

## **recevront une lettre recommandée**

*Législation - Selon l'ébauche du projet de loi destiné à lutter contre le téléchargement illégal que s'est procuré ZDNet.fr, le gouvernement a fait évoluer son dispositif de riposte graduée contre les pirates : ils recevront un email d'avertissement, une lettre recommandée d'avertissement, puis leur abonnement sera suspendu.*

*Le gouvernement est en train de peaufiner sa [riposte graduée](#), un dispositif censé mettre en garde puis punir les internautes qui téléchargent illégalement des fichiers sur les réseaux peer-to-peer. ZDNet.fr s'est procuré une des versions les plus récentes de « l'avant-projet de loi relatif à la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet » (Hadopi).*

*Le texte déroule le dispositif prévu par les [accords Olivennes, signés en novembre dernier](#). Une Haute Autorité sera créée, avec pour mission de mettre en oeuvre cette riposte graduée : elle ne pourra agir que sur saisine des ayants droit, qui auront repéré des internautes s'adonnant à des pratiques de téléchargement illicites. Elle disposera d'agents publics, chargés de vérifier les informations transmises par les plaignants.*

*En cas d'infraction constatée, on savait déjà que la première étape de la riposte graduée sera l'envoi d'un e-mail d'avertissement au titulaire du compte internet identifié, par l'intermédiaire de son fournisseur d'accès.*

## **L'abonné face à une "transaction"**

Ce qui est nouveau, c'est l'ajout d'une disposition en cas de récidive dans un délai de six mois. Cette deuxième étape de la riposte graduée prévoit l'envoi par la Haute Autorité d'une lettre recommandée avec accusé de réception, rappelant au titulaire du compte internet ses obligations de sécurisation de son accès pour empêcher le téléchargement illégal et lui rappelant les sanctions en cas de nouveau manquement. « Il convient de réintroduire ici le volet pédagogique, ainsi que la gradation figurant dans [les accords Olivennes] (avertissements et messages répétés avant sanction) », justifie le commentaire accolé au texte.

Si une nouvelle récidive est constatée, la Haute Autorité « peut proposer une transaction à l'abonné ». Ce dernier est placé devant l'alternative suivante : voir son accès suspendu pour une durée d'un mois ou six mois, avec interdiction de souscrire à l'offre d'un opérateur concurrent pendant cette durée. Soit il est cité à comparaître devant un tribunal. L'acceptation de la transaction devra être homologué par un procureur.

Le texte ne mentionne plus la résiliation définitive du contrat ordonnée par la Haute Autorité, une idée à laquelle s'opposaient fortement les fournisseurs d'accès internet. En revanche, l'utilisateur devra continuer à payer son abonnement pendant sa suspension. Et s'il est client d'une offre triple play (internet, téléphonie illimitée et télévision), il risque de perdre la totalité de ces services

pendant cette période, « en fonction des contraintes du fournisseur du service ».

## **Un fichier pour les délits de téléchargement illégal ?**

Si l'on en reste à la version actuelle du texte, il est prévu que les pirates soient doublement fichés : la Haute Autorité créera tout d'abord « un répertoire national des personnes dont l'accès [internet] a été suspendu ». Et ce pour permettre aux FAI de vérifier, à chaque nouvelle demande d'abonnement, que le nouveau client n'est pas actuellement sur la liste noire.

Ensuite, la Haute Autorité pourra créer « un traitement automatisé de données à caractère personnel, portant sur les personnes responsables de manquements » à leur obligation. Le texte ne dit pas clairement qui cela vise : tous les signalements remontés par les ayants droit, ou bien les internautes pour qui le dispositif de riposte graduée a été enclenché. Un décret en Conseil d'Etat fixera les catégories de données conservées, leur durée de conservation et les personnes habilitées à recevoir ces informations.

Par [Estelle Dumout](#), ZDNet France

## **Attention pour les utilisateurs d'emule**

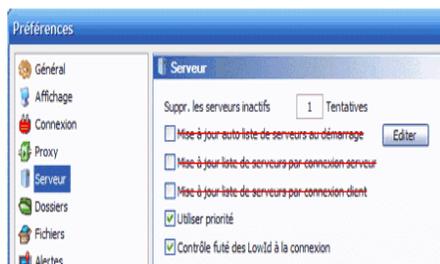
De nombreux serveurs eDonkey suspects sont apparus récemment sur le plus gros réseau P2P européen. Au moment où la police s'accroît sur les réseaux, il est nécessaire de redoubler de vigilance.

Lorsqu'un utilisateur d'eDonkey ou d'eMule se connecte sur un serveur, il lui envoie automatiquement la liste complète des fichiers qu'il partage ainsi que la liste des fichiers qu'ils souhaitent télécharger. Surtout, le serveur a la connaissance de l'ensemble des adresses IP de tous les utilisateurs connectés à lui. A charge ensuite pour le serveur de mettre les utilisateurs en relation pour faciliter leurs échanges.

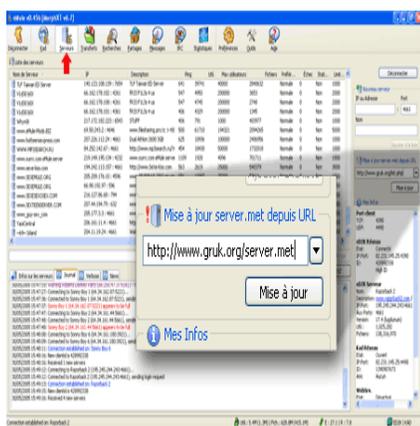
N'importe quelle entité qui souhaiterait espionner les activités des utilisateurs a donc un intérêt certain à capter les adresses IP et les listes de fichiers partagés en créant de "faux serveurs", qui ne répondront pas aux requêtes mais enregistreront toutes les demandes.

Outre les serveurs "Sonny Boy" (IP : 64.34.16x.xx) repérés par nos confrères d'Open-Files, nous avons également noté la présence de dix serveurs répondant au nom de "King Donkey" (IP : 216.28.31.240), et de huit autres serveurs "Roberts Donkey Party" (IP : 66.250.47.3x). Beaucoup affichent 20.000 utilisateurs maximums, mais se disent pleins lorsque l'on tente de s'y connecter.

Pour éviter tout problème sur eMule, supprimez l'ensemble des serveurs eDonkey, puis rendez-vous dans les options du logiciel. Décochez l'ensemble des cases vous proposant de mettre à jour automatiquement la liste des serveurs :



Puis, dans la partie "serveurs" du logiciel, mettez à jour votre liste à partir de celle concoctée par Gruk, triée sur le volet : <http://www.gruk.org/server.met>



## **eMule: l'industrie culturelle sauve le réseau P2P d'une attaque !**

Une attaque DDOS sans précédent a encore frappé le réseau de serveurs eDonkey ce week-end, avec une force inédite qui a fait céder le plus gros serveur en place. Si le réseau ne s'est pas totalement écroulé, c'est selon l'avis des spécialistes grâce à toute une série de faux serveurs mis en place par l'industrie culturelle...

Nous vous révélions la semaine dernière que le réseau eDonkey était victime depuis plusieurs semaines d'une série d'attaques de déni de service (DDOS), qui visent à fragiliser son

infrastructure. Plusieurs serveurs, en particulier la série des Razorback 3.x, ont vu déferlés vers eux jusqu'à 2,1 Giga-bits de données par seconde, via un nombre de robots évalué à plus de 50.000. L'attaque était déjà généreuse, mais n'était parvenue qu'à faire trembler ces serveurs, qui n'avaient pas complètement cédé sous le poids des connexions. Seuls les utilisateurs qui n'étaient pas déjà connectés au serveur se voyaient refuser l'entrée.

Ce week-end, l'attaque a repris de plus belle. Samedi, une nouvelle attaque DDOS a eu lieu contre l'infrastructure du réseau P2P, et cette fois Razorback 3.0, le plus gros serveur actuel du réseau eDonkey, a complètement cédé sous la pression. "4 ou 5 des plus gros serveurs sont inaccessibles, dont Saugstube, certain des Razorback, et les emule-serverlist", décrivait ainsi en direct sur les forums de Numerama notre spécialiste des serveurs eDonkey Superadmin. A l'heure où nous publions ces lignes, le serveur Razorback 3.0 est encore indisponible, mais les serveurs 3.1, 3.2 et 3.3 résistent, avec une capacité d'accueil totale d'environ 2,5 millions d'utilisateurs.

Ironie de l'histoire, c'est l'industrie culturelle qui est paradoxalement venue au secours du réseau eDonkey et lui a permis ce week-end de ne pas totalement succomber sous le poids de l'attaque DDOS, qui semble toutefois s'être calmée lundi. En effet, l'industrie emploie les services de sociétés spécialisées dans la lutte contre le piratage comme MediaDefender, qui mettent en place sur le réseau des serveurs

eDonkey capables d'accueillir des utilisateurs dans le but de recueillir leur liste de fichiers en partage et leur adresse IP, mais qui ne renvoient aucun résultat de recherche. Ces serveurs, sauf à bien configurer eMule, sont très présents dans les listes de serveurs des utilisateurs du logiciel de P2P. Or lorsque de gros serveurs comme Razorback 3.0 tombent, les centaines de milliers voire millions d'utilisateurs qui étaient hébergés sur ces serveurs se réfugient automatiquement vers les premiers serveurs qu'ils trouvent... c'est-à-dire pour une bonne part vers les faux serveurs mis en place à la demande de l'industrie culturelle.

Sans la série de faux serveurs de MediaDefender, de l'avis des experts du réseau, tous les serveurs eDonkey auraient probablement sauté samedi sous la pression des connexions. Les faux serveurs ont permis de répartir et d'amortir la charge.

Utilisateurs d'eMule, vous pouvez donc remercier grassement la RIAA, l'IFPI, la MPAA, et tous les autres lobbys qui emploient les services de MediaDefender et de ses concurrents pour vous chasser. Sans eux, vous n'auriez peut-être pas pu télécharger correctement de films ou de musique ce week-end.

Rappelons tout de même à tout hasard qu'eMule est aussi doté du réseau décentralisé Kad, et qu'il est conseillé à tous les utilisateurs de s'y connecter pour ne plus être dépendant des serveurs.